

**Zeitschrift:** ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift

**Herausgeber:** Schweizerische Offiziersgesellschaft

**Band:** 169 (2003)

**Heft:** 10

**Artikel:** Opérartion "Colibri"

**Autor:** Fellay, Luc

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-68754>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

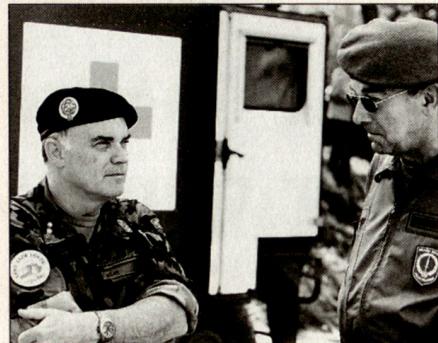
**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Opération «Colibri»

### Interview du Divisionnaire Luc Fellay, Commandant de la Land Task Force

Aus aktuellem Anlass der Subsidiaritätseinsätze der Ter Div 1 unterhielt sich die ASMZ mit dem Kommandanten Divisionär Luc Fellay über die gesammelten Erfahrungen, Lehren und Probleme aus Planung und Einsatz. Insgesamt bezeichnet der Kdt Ter Div 1 den Armeeeinsatz in Übereinstimmung mit den Kantonsbehörden als überaus erfolgreich. Bi



Calme, sérénité et persuasion ont été les valeurs que chacun avait à l'esprit pour que chacune de nos actions place un jalon de plus pour la réussite totale de notre engagement.

Div Fellay

La force de circonstance, Land Task Force, mise en place pour assurer la protection du sommet d'Evian du G8 et NEPAD (New Partnership for Africa's Development) qui s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2003 a constitué la concentration de moyens militaires la plus importante réunie dans notre pays depuis la mobilisation de 39-45.

#### Quand a commencé le «G8» pour vous?

La première information m'est parvenue du Chef de l'état major général en juillet 2002. Bien entendu compte tenu de l'actualité passée, l'importance des aspects de sécurité d'un tel sommet se déroulant à la frontière de notre pays nous a paru constituer un événement hors du commun. L'Armée serait automatiquement sollicitée pour l'appui des autorités civiles.

Dans le cas particulier, la division territoriale 1 devait, en raison de sa mission de base comme au vu des conditions géographiques, se retrouver en première ligne. De suite nous avons œuvré sur cet objet et orienté l'Etat-major de la division et l'exercice de l'EM «DIVEMEX 02», prévu en septembre 2002, sur cet engagement de protection du sommet du G8 d'Evian.

Nous avons sciemment structuré la division territoriale 1 en «EM région territoriale» selon les principes prévus dans l'A XXI, et exercé deux volets: le renfort du Corps des gardes frontières et la sécurité de l'aéroport de Genève.

Les enseignements de cette semaine ont donné les premiers indices de structure de l'état-major de la force de circonstance et ont mis l'accent sur la **modularité** qui devait prédominer dans l'opération «COLIBRI».

#### Comment se sont ensuite enchaînés les préparatifs?

La planification du dispositif a commencé en octobre 2002 dès la mission générale reçue et a duré jusqu'au 26 mars 2003, date à laquelle j'ai procédé à la donnée d'ordres aux différentes formations subordonnées pour cette opération.

La phase de planification des corps de troupe a duré moins de deux mois. En effet le CC a commencé le 12 mai par une instruction spécifique donnée aux cadres et le CR a débuté le 19 mai. La première semaine du CR a permis d'instruire la troupe et la mise en place des dispositifs. L'engagement opérationnel en lui-même a débuté la deuxième semaine du CR soit le 29 mai pour se terminer le 3 juin à minuit. Le CR a pris fin le 6 juin par le désengagement.

#### Quelle était votre mission générale?

Nous avons reçu plusieurs missions d'appui subsidiaire. Vu l'ampleur du dispositif et la diversité des engagements prévus deux forces de circonstance ont été constituées la L TF et A TF «COLIBRI» (Land Task Force et Air Task Force).

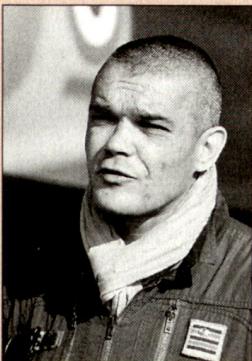
Voir encadré des forces constituées

#### Land Task Force

5000 militaires  
 Etat-major de la division territoriale (-/+)  
 Etats-majors de liaison cantonaux (-) de Vaud, Valais, Genève  
 Übermittlungsregiment 3  
 Régiment d'hôpital/ABC ad hoc 5 (1 bataillon sanitaire, 2 groupes hôpital)  
 Infanterieregiment 13 (1 bataillon d'infanterie, 2 bataillons de fusiliers)  
 Gebirgsschützenbataillon 11  
 Gebirgsfüsilierbataillon 193 (+ compagnie motoscafi 96)  
 Battaglione carabinieri di montagna 9  
 Festungspionerbataillon 36  
 Bataillon d'aéroport 1  
 Versorgungsbataillon 102 (attribué)  
 Panzerhaubitzeabteilung 6 (2 batteries)  
 Bataillon d'état-major de la division territoriale 1  
 (+2 unités de transport et de police des routes)  
 Détachement de police militaire territoriale  
 Détachement de conducteurs de chiens (~25 animaux)  
 Détachement de sécurité militaire du Corps des gardes-fortifications  
 Elément de conduite de la guerre électronique

#### Air Task Force

400 militaires  
 Une quinzaine d'Alouette III  
 9 Super Puma  
 1 patrouille de F/A-18 en permanence en patrouille  
 1 à 2 PC-7 en permanence en patrouille, de jour  
**Les principaux moyens d'appui mis à disposition des autorités civiles.**  
 590 véhicules de tous types  
 6000 vaubans dont 3000 venus de Paris  
 1500 barrières fus ter  
 100 containers  
 113 km de fils barbelés  
 4 hélicoptères Alouette III  
 1 Super Puma médicalisé  
 1 Super puma TAFLIR (moyens d'observation)  
 10 bateaux P80  
 44 Bateaux types nacelles



### Forces terrestres françaises

Etat-major de Forces 2 (-) de Nantes  
5<sup>ème</sup> régiment d'hélicoptères de combat (~45 appareils)  
11<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de marine  
27<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs alpins  
Environ 40 escadrons de la Gendarmerie nationale

#### Mission générale de LTF:

- mission de sûreté
- mission de protection de la population
- mission d'appui

#### Mission combinée et subsidiaire au profit de la Suisse

- surveillance et sûreté de l'espace aérien
- Mission subsidiaire au profit de la Suisse*
- renforcement des Corps des gardes frontière
- Mission subsidiaire au profit des cantons GE, VD, VS*
- renforcement de la sécurité

#### Quels ont été vos axes de réflexion?

Nous ne pouvions attendre les missions détaillées d'engagement subsidiaire pour prendre nos décisions quant à l'articulation de base des éléments de la force de circonstance.

Nos trois axes de réflexion principaux étaient:

1. Définition des moyens en hommes et matériels

#### 2. Collaboration avec l'ensemble des partenaires

#### 3. Collaboration avec les forces de l'Armée française

Les trois principes suivants ont été retenus de nos axes de réflexion:

- Structure de commandement simple permettant de monter en puissance
- Éviter le mélange des missions pour les unités engagées
- Respecter les servitudes des partenaires civils

#### Quels types de scénarios avez-vous envisagé pour cet engagement?

Au delà de dispositif de base défini sur la base des demandes d'appui des cantons et de la Confédération, nous avons, au niveau de la LTF, élaboré des décisions réservées dans cinq domaines.

Il s'agissait comme premier domaine, de missions de sûreté supplémentaires au profit des cantons; comme deuxième domaine, de mesures à prendre en cas d'incidents ou d'accidents graves au sein de notre LTF; comme troisième domaine, d'un appui sanitaire supplémentaire au profit des autorités civiles; comme quatrième domaine, de mesures particulières à prendre en cas de perturbations importantes dans nos réseaux télématiques et de transmission. Et comme cinquième domaine, de la fourniture d'un appui logistique supplémentaire aux autorités civiles.

#### Comment s'est passée la collaboration avec les autres corps de troupes constituées?

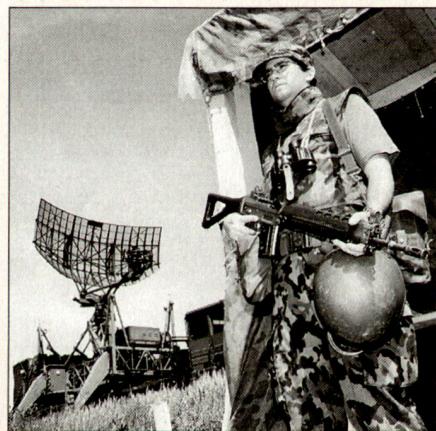
Durant l'automne 2002, les premiers contacts avec l'Armée de Terre française ont été établis. Mon interlocuteur était le Général Pellissier, Général adjoint territorial au commandement de la région terre Sud-Est et interlocuteur défense du Préfet de Haute-Savoie M. Carenco.

Un accord gouvernemental franco-suisse réglant les modalités de collaboration des forces armées ainsi que des forces de

police, de gendarmerie et de douane fut signé le 8 avril 2003. Il permettait formellement à nos échelons de régler les arrangements techniques opérationnels.

Dans toutes les phases de l'engagement «COLIBRI», la coordination des opérations, l'échange permanent d'information et de renseignement avec les forces terrestres et aériennes françaises engagées ont très bien fonctionnés. Des officiers de liaison ont été détachés des deux côtés.

A noter ici que l'engagement de la flotte d'hélicoptères a été attribué à la Land Task Force de façon à être cohérent et comparable à l'Aviation Légère de l'Armée Terre française (ALAT). Deux officiers des Forces Aériennes suisses commandées par le divi-



sionnaire Markus Gygax (Air Task Force) étaient inclus dans l'EM de la LTF.

Aux postes de commandement français d'Evian, quatre officiers suisses dont deux du renseignement furent détachés auquel s'ajoutait un nombre variable d'officiers du contrôle aérien en activité auprès de l'Armée de l'Air.

D'autre part afin d'assurer le contrôle permanent de la bulle aéroterrestre de défense et d'interdiction de vol de 10 à 30 kilomètres de rayon autour d'Evian, un radar aérien français a été déployé à Corsier-sur-Vevey. Il permettait de couvrir une zone d'ombre située dans le haut lac et l'entrée de la vallée du Rhône. La protection de ce radar était assurée par nos militaires.

#### Quels moyens de transmissions ont été nécessaires?

La mise en place de l'infrastructure de transmission pour couvrir en toute sécurité une telle opération fut considérable, notamment dans les moyens informatiques et les réseaux télématiques déployés.

Au total huit réseaux ont été mis en œuvre par l'Übermittlungsregiment 3, qui a planifié, construit et exploité les réseaux de façon professionnelle avec du matériel très sophistiqué. C'est ici que les compétences acquises au civil prennent toute leur





importance dans l'Armée de milice. La mission du régiment de transmission 3 était de couvrir la totalité du secteur et de palier aux manques de moyens télématiques des cantons.

De plus, un journal des événements majeurs JEM, outil de renseignement vital pour tous les acteurs de la sécurité engagés a été développé pour la circonstance avec les moyens de la Confédération et les informaticiens de la police du Canton de Genève. L'information était transmise «online» dans tous les postes de commandement des polices cantonales et de la LTF.

Les réseaux construits pour l'opération «COLIBRI», notamment avec les ondes dirigées, dont le réseau intégré de transmissions militaires RITM offraient toute la sécurité et la confidentialité nécessaire aux transmissions des données. Ce dernier, assurait la redondance du réseau Swisscom. Au total cela a représenté 700 tonnes de matériel déployé.

#### Quelle a été votre appréciation de la menace?

Je vous rappelle que l'engagement de l'Armée en service d'appui était à titre subsidiaire c'est-à-dire en renfort des autorités civiles. Le travail d'appréciation de la menace était donc de la compétence des cantons. De notre côté cependant, la vision de la pratique de la sécurité intérieure, dans le cadre de nos missions, a bien sûr été évaluée.

Je relèverai trois éléments:

- La menace terroriste était diffuse mais à prendre en compte néanmoins.
- Un risque constituait en l'occupation de terrain clé qui aurait empêché le bon déroulement du Sommet.
- La dégénérescence des manifestations pouvant engendrer de nombreux blessés.

#### Quels éléments de la LTF étaient particuliers?

D'abord, le détachement de conduite de la guerre électronique CGE (EKF en alle-

mand) qui était engagé dans la surveillance permanente des réseaux télématiques de conduite et en assurer la sécurité. Il a été utile pour la détection et la localisation d'une intrusion de «transmission sur des fréquences non-autorisées» au profit de l'Office fédéral de la communication OFCOM. Il a été d'autre part utile pour la recherche de renseignements.

Puis, l'engagement de nos forces navales, la compagnie motoscafi 96 ad hoc avec 10 bateaux P80 sur 12 qu'en possède l'Armée. Stationnée au port de Pully, elle a fourni un appui indispensable pour surveiller la zone d'interdiction de navigation. Nos bateaux étaient équipés du radar de bord mais n'étaient pas armés.

Le détachement militaire de conducteur de chiens, doté de 25 animaux, tous ont



été engagés pour renforcer la garde et la protection d'installations sensibles, dans l'appui du bataillon aéroport 1 à Genève, au Signal de Bougy et au Mont Tendre.

Le détachement de police militaire territoriale, élément prépondérant également au succès de l'opération. Il a été très utile pour des missions de contrôle et pour des interventions en tant qu'appui des unités engagées, au bon moment et à la bonne place, là où cela s'est montré nécessaire, la collaboration là aussi a été précieuse.

Le détachement «FORTE» de sécurité militaire du Corps des gardes-fortifications était l'élément de réserve. Il pouvait reprendre ou renforcer toute mission du dispositif par le principe: qui peut le plus peut le moins.

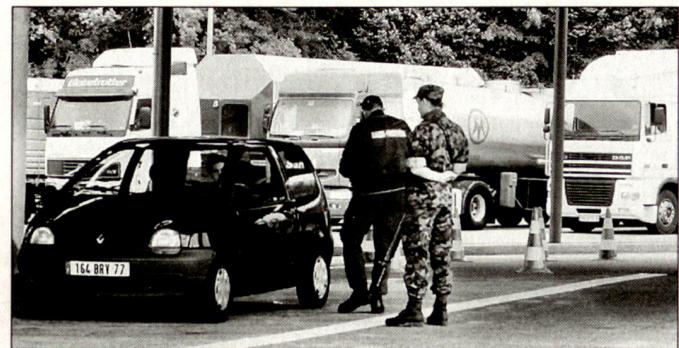
#### Quels enseignements majeurs retenez-vous?

A ce stade je ne peux que tirer un bilan intermédiaire, cependant certains aspects sont primordiaux pour la réussite d'un tel engagement:

*Préparation minutieuse:* Elle vous permet de conduire «librement» l'action dans la phase d'engagement.

*Modularité:* La coopération, inter forces (joint) et interarmées (combined) entre





deux pays, trois cantons, l'Air Task Force, la Land Task Force, le Corps des Gardes Frontières et le Corps des Gardes Fortifications sont les atouts majeurs de la réussite d'une telle opération.

*Discipline et responsabilité personnelle:* La réussite de la mission de l'Armée est l'affaire de chaque maillon de la chaîne qui la constitue. Chaque soldat porte une partie de cette responsabilité dans le cadre du respect de la mission qu'il a à accomplir.

*Information—communication:* Dans l'opération «COLIBRI», l'information et la communication faisaient partie intégrante de mes moyens de conduite. Nous avons

répondu à plus d'une centaine de demandes de reportages, de médias suisses et internationaux. A notre époque, il faut tenir compte de cette réalité et anticiper en permanence l'événement.

#### Quel bilan personnel en retirez-vous?

L'opération «COLIBRI» vécue à l'échelle 1 sur 1 par tous les militaires engagés de l'échelon soldat jusqu'à celui d'officier supérieur est à considérer comme une expérience unique et exemplaire. Tous peuvent être fier de la précieuse collaboration qu'ils ont apporté à la réussite de ce challenge audacieux.

L'Armée a rempli sa mission avec succès dans un grand esprit de solidarité entre militaires, forces de police et partenaires impliqués. Le respect des missions et la rigueur appliquée aux engagements opérationnels ont été à tous les échelons d'une grande efficacité.

Face au scepticisme et aux mises en doute de l'action de l'Armée qui prévalaient au début, l'Armée a démontré la nécessité absolue de son action auprès des autorités des cantons de Genève – Vaud – Valais et auprès de la population de notre pays. Notre présence a été rassurante et très positivement accueillie. ■

## Verteidigungspolitische Richtlinien der deutschen Bundeswehr

Der deutsche Bundesminister der Verteidigung hat am 21. Mai 2003 für seinen Geschäftsbereich «Verteidigungspolitische Richtlinien» erlassen. Es handelt sich um eine schlanke Broschüre, die nach Umfang und Präsentation keineswegs mit den einstigen «Weissbüchern» vergleichbar ist. Zum aktuellen Bedrohungsbild wird gleich eingangs festgestellt: «Eine Gefährdung deutschen Territoriums durch konventionelle Streitkräfte gibt es derzeit und auf absehbare Zeit nicht», und die Folgerung daraus lautet: «Die herkömmliche Landesverteidigung gegen einen konventionellen Angriff als allein strukturbestimmende Aufgabe der Bundeswehr entspricht nicht mehr den aktuellen sicherheitspolitischen Erfordernissen.» Demgegenüber wird der Hauptakzent einer zukunftsgerichteten Sicherheitspolitik eindeutig auf Prävention gesetzt. Konfliktverhütung und Krisenbewältigung stehen im Vordergrund. Deshalb lässt sich heute «Verteidigung geografisch nicht mehr eingrenzen». Es geht vielmehr darum, sich für Einsätze zur Eindämmung von Krisen bereitzuhalten, wo immer diese auftreten. Heute und in naher Zukunft erscheint es besonders wichtig, die Lage in den südostlichen Regionen Europas zu stabilisieren.

Das Fähigkeitsprofil der Bundeswehr wird deshalb durch die folgenden Anforderungen geprägt:

- Führungsfähigkeit
- Nachrichtengewinnung und Aufklärung
- Mobilität
- Wirksamkeit im Einsatz
- Unterstützung und Durchhaltefähigkeit
- Überlebensfähigkeit und Schutz

Der apodiktischen Aussage, «ausschliesslich der herkömmlichen Landesverteidigung gegen einen konventionellen Angreifer dienende Fähigkeiten werden ... nicht mehr benötigt», steht indessen die Forderung gegenüber, diese Fähigkeiten müssten gegebenenfalls, einer veränderten Sicherheitslage entsprechend, wieder aufgebaut werden. Damit wird auch die Beibehaltung der Wehrpflicht als «unabdingbar» begründet. Was genau darunter zu verstehen ist, erscheint aber unklar. Einmal ist von «allgemeiner Wehrpflicht» die Rede, ein andermal nur von «Wehrpflicht», und jedesmal folgt darauf der Ausdruck «in angepasster Form».

Ein Vergleich des bundesdeutschen Berichts mit den grundlegenden Dokumenten zur schweizerischen Sicherheitspolitik findet zwangsläufig seine Grenzen an der Tatsache, dass es sich im einen Fall um einen NATO-Partner, im anderen um einen allianzfreien Staat handelt. Vergleichbar ist die in beiden

Fällen feststellbare Schwerpunktverlagerung von der Verteidigung auf die Wahrung der inneren Sicherheit und auf präventive Krisenbewältigung. Dabei ist allerdings nicht zu übersehen, dass dem Engagement von Bundeswehrformationen ausserhalb des eigenen Landes ein unvergleichlich grösseres Gewicht zukommt, als dies für Elemente der Schweizer Armee zutrifft. Ein klarer Unterschied liegt zudem darin, dass die Bundeswehr sich an «friedenserhaltenden, stabilisierenden und friedenserzwingenden» Operationen beteiligt, während die letzte Einsatzform für schweizerische Kontingente ausdrücklich ausgeschlossen wurde.

Die markantesten Unterschiede zwischen den beiden Systemen erscheinen schliesslich in der Rüstungspolitik. «Durch Rüstungskooperation, Abbau verzichtbarer Fähigkeiten, gemeinsame Aufgabenwahrnehmung, funktionale Arbeitsteilung und Rollenspezialisierung werden Mittel gespart», heisst es im deutschen Bericht. Dass damit auch ein gewisser Zwang verbunden ist, kommt im letzten Satz zum Ausdruck: «Beschaffungs- und Ausrüstungsplanungen haben stringent einem multinational abgestimmten, fähigkeitsorientierten, teilstreitkraft- und bereichsübergreifenden Gesamtansatz zu folgen.» Fe